



# **Vérification des équipements du réseau de distribution souterrain d'Hydro-Québec**

---

## **Exigences relatives aux appareils de vérification**

---

Octobre 2017

# Exigences relatives aux appareils de vérification

## CAMÉRA INFRAROUGE Spécifications minimales à respecter

Mesure	Spécification
Résolution thermique	320 x 240
Sensibilité thermique	0,06 °C
Gamme spectrale	De 8 à 14 µm
Plage de température	De -20 °C à 200 °C
Précision	±2 °C ou 2 %
Champ de vision (FOV)	De 25° à 60°
Distance de focalisation minimale	0,5 m
Commande à distance <sup>1</sup>	Oui
Sauvegarde de fichiers radiométriques	Oui
Caméra visible <sup>2</sup>	Oui
Points et zones de mesure	Oui

---

1 Commande à distance :

Possibilité de faire les ajustements suivants à l'aide d'une télécommande ou d'une unité de contrôle :

- mise au point;
- échelle de température;
- isothermes, points ou zones de mesure;
- paramètre objets.

2 Caméra visible :

Si la caméra infrarouge ne possède pas de caméra visible intégrée, il est possible d'utiliser une seconde caméra. Cependant, cette caméra visible doit aussi être commandée à distance.

**DÉTECTEUR DE DÉCHARGES PARTIELLES**  
**Spécifications minimales à respecter**

Mesure	Spécification
Sensibilité	5 pC
Unité de mesure	dB
Bande passante	De 500 kHz à 50 MHz
Température de fonctionnement	De -15 à 40 °C

**VOLTMÈTRE MUNI D'UN BORNIER RÉSISTIF**  
**Ensemble bornier résistif**

Fabricant	Modèle
NDB Technologies <sup>3</sup>	NDB-471

---

<sup>3</sup> Fabricant et / ou modèle équivalent doivent faire l'objet d'une évaluation avant d'être acceptés

**THERMOMÈTRE INFRAROUGE**  
**Spécifications minimales à respecter**

Mesure	Spécification
Plage de température	De 0 °C à 250 °C
Précision	$\pm 2$ °C ou 2 %
Répétabilité des mesures	$\pm 0,5$ °C ou 0,5 %
Gamme spectrale	De 8 à 14 $\mu\text{m}$
Distance au diamètre de la cible	$\geq 50 : 1$
Diamètre minimum de la cible	$\leq 22$ mm
Émissivité	0,95 (ou ajustable)



Vice-présidence – Réseau de distribution